

----- Message transféré -----

Sujet :Re: Destitution de M.Macron

Date :Wed, 30 Jan 2019 23:28:19 +0100

De :xxxxx

Pour :patrick.hetzel@assemblee-nationale.fr

Monsieur le député,

Je me permets de vous contacter à nouveau. Sauf erreur de ma part, je n'ai eu aucune réponse quant à ma demande de lancement de la procédure de destitution de M.Macron. Mon courriel a pourtant été ouvert.

Dans l'attente d'une réponse à mon message initial, je vous prie d'agréer mes salutations.

xxxxxx

The sender has requested a read receipt. If you do not wish to provide one, [click here](#).

Le mar. 22 janv. 2019 à 23:39, xxxxxx <xxxxxx> a écrit :

Monsieur Hetzel bonjour,

Je suis xxxxx, citoyen consterné par les événements actuels et les crises démocratiques, politiques et économiques que nous subissons. Comme une grande partie des Français, je suis effaré par les actes et paroles de notre président. Une sortie possible de crise pourrait être trouvée en poussant M. Macron à se justifier auprès de nos représentants, dont vous faites partie. Comme ce fut le cas pour M. Chirac en 2001 et M. Hollande en 2016, il est en effet possible d'utiliser la procédure de destitution prévue par l'article 68 de notre Constitution.

Un premier député s'est montré favorable au lancement de cette procédure. Il s'agit de M. Marlin, député LR.

Nous avons eu beaucoup de commentaires dans les médias à ce propos, mais contrairement à ce qu'affirme M. Maus, strictement rien n'indique qu'il faudrait des "manquements" relevant du pénal. Tout comme chaque citoyen est en devoir de respecter la loi, M. Macron est en devoir de respecter la Constitution, le socle de notre République.

L'UPR, cinquième parti de France en terme d'adhérents (plus de 33000), a produit un dossier approfondi recensant 13 violations de la Constitution par le président de la République. Je vous invite instamment à prendre le temps de lire ce dossier pour en saisir le sérieux et la portée. Une seule d'entre elle que vous jugeriez pertinente suffirait pour justifier le lancement de la procédure.

Pour ma part, je considère par exemple que la participation de la France aux frappes en Syrie, sans mandat de l'ONU, donc en bafouant le droit international, est suffisamment grave pour déclencher cette procédure.

Je me permets d'insister sur le fait que ce n'est absolument pas un désaccord politique qui motive ma demande mais bien mon profond attachement aux institutions de notre République ainsi que ma réelle inquiétude quant à l'évolution de notre démocratie et de la place de la France dans le monde.

En tant que citoyen français, en tant que père de famille, en tant que travailleur, je vous demande solennellement de vous joindre à M.Marlin pour porter cette procédure à son terme. J'espère que le présent appel sera le point de départ d'une véritable réflexion sur la question. J'ai confiance dans les institutions de notre République, dans l'honnêteté intellectuelle de ses représentants et dans le fait qu'une telle question ne sera pas tournée en dérision ni balayée d'un revers de main.

Dans l'attente d'une réponse, que j'espère favorable, je vous prie d'agréer mes salutations.

xxxxxx